

Bachelier : éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES

Tél : +32 (0) 71 35 29 34

Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 108 Aspects généraux de psychologie 1			
Ancien Code	PESP1B08	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEES1080		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Louise ESCOYEZ (escoyezl@helha.be) Marie KEGELS (kegelsm@helha.be) Isabelle LADURON (laduroni@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement permet aux étudiants de s'approprier des savoirs nécessaires à la compréhension de l'être humain dans son développement, ses processus cognitifs et son environnement. Cette unité visera également à poser les bases de la logique de l'action éducative en lien avec le contexte des bénéficiaires et de s'interroger sur ses modes communicationnels.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer : traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.**
 - 1.1 Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres.
 - 1.3 Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe.
 - 1.4 Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche.
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.**
 - 2.2 Être conscient du mandat qui est le sien et l'explicitier si besoin
 - 2.4 Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui guident son action.
- Compétence 4 **S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.**
 - 4.1 S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale,...) des réalités humaines auxquelles il a affaire.
 - 4.2 Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée.
 - 4.4 Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques.
- Compétence 6 **Déployer son « savoir-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.**
 - 6.1 Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel.
 - 6.2 Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal...)

- 6.3 Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte.
- 6.4 Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres.

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'U.E, l'étudiant sera capable de :

- I. Définir les concepts théoriques liés aux grandes étapes de développement de l'enfant, aux grands processus du développement humain, à l'intervention éducative,
- II. Identifier les mécanismes relationnels, les étapes de développement, les éléments de l'action éducative relatifs à une situation proposée,
- III. Analyser des mises en situation en utilisant les concepts théoriques liés aux grandes étapes de développement de l'enfant, aux grands processus du développement humain, à l'intervention éducative,
- IV. Proposer une intervention éducative et la justifier en se référant aux concepts théoriques abordés.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PESP1B08A	Psychologie générale	30 h / 2 C
PESP1B08B	Psychologie du développement	30 h / 2 C
PESP1B08C	Psychopathologie	15 h / 1 C

Contenu

Psychologie générale :

1. Introduction à la psychologie
2. La perception
3. La mémoire
4. Les fonctions exécutives
5. La conscience et le sommeil
6. L'importance du jeu et le rapport aux écrans

Psychologie du développement :

Présentation du développement de l'être humain de la conception jusqu'à l'âge adulte.

Présentation de différentes théories du développement humain ainsi qu'un aperçu du développement de l'individu dans les domaines suivants : l'intelligence, la sociabilité, le langage, le développement moteur, la personnalité.

Psychopathologie :

Permettre à l'étudiant de contextualiser le comportement d'un enfant.

L'initier à différentes pathologies telles que les troubles d'apprentissage, de l'attachement et du contrôle sphinctérien. Le sensibiliser aux différents types de maltraitance.

Démarches d'apprentissage

Cours présentiel, exposés théoriques avec illustrations pratiques, interactions avec les étudiants et travail en autonomie

Dispositifs d'aide à la réussite

Communication, dès la première séance de cours, des attentes, des modalités d'évaluation.

Mise à disposition de notes de cours + ressources complémentaires sur la plateforme ConnectED.

Possibilité pour l'étudiant de poser des questions au début du cours sur la matière précédente.

Possibilité de s'adresser au professeur via courriel.

Sources et références

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes et outils déposés sur la plateforme Connect'ED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pour la partie **Psychopathologie** : évaluation écrite lors de la session de janvier dont la note sera associée aux deux autres parties du cours en juin. En cas d'échec en janvier, il est possible de représenter cette partie à l'écrit en juin.

Pour les parties **Psychologie du développement** et **Psychologie générale** : examen écrit commun lors de la session de juin.

Toutes les parties doivent être présentées pour valider cette unité d'enseignement.

En seconde session: examen écrit, les trois parties réunies. Il est possible de reporter la note d'une partie réussie pour le troisième quadrimestre. Les notes des parties en échec au Q2 doivent être représentée au Q3.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	20	Exe	80	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

5. Cohérence pédagogique

Les 3 activités d'apprentissage permettent à l'étudiant d'acquérir une vision globale de la compréhension des comportements humains autour de l'enfance et de l'adolescence, thématique générale de cette première année.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).